



Pour continuer
à grandir

**Commission
sur l'éducation
à la petite
enfance**



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

20 ans après la politique familiale
**L'AQCPE et l'INM annoncent la création d'une commission indépendante
sur l'éducation à la petite enfance**

Montréal, le 19 septembre 2016 — L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) et l'Institut du Nouveau Monde (INM) ont annoncé aujourd'hui le lancement d'une commission indépendante sur l'éducation à la petite enfance.

« La politique familiale aura 20 ans en 2017 et il nous apparaît essentiel de faire le bilan des mesures prises en matière d'éducation à la petite enfance, a déclaré M. Louis Sénécal, président-directeur général de l'AQCPE. La Commission permettra un dialogue social qui s'élèvera au-dessus des intérêts partisans. La question de l'éducation des tout-petits a déjà fait l'objet de nombreux débats. Le temps est venu d'amorcer une réflexion collective sur ce que nous voulons pour leur avenir. »

La présidente du conseil d'administration de l'AQCPE, Mme Hélène Gosselin, a renchéri : « En lançant la Commission, l'AQCPE a souhaité assumer son rôle de leader national reconnu et d'acteur de premier plan sur les questions relatives à la petite enfance. »

La politique familiale du Québec : l'égalité des chances au cœur des objectifs

C'est dans la foulée du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996 que le gouvernement du Québec publiait, en 1997, sa politique familiale (livre blanc) intitulée *Les enfants au cœur de nos choix*. Les objectifs de cette politique étaient d'encourager le développement économique en soutenant le retour au travail des femmes et en favorisant l'égalité des chances de tous les enfants par l'accès à des services de garde éducatifs de qualité.

M. Lucien Bouchard, premier ministre du Québec de 1996 à 2001, était présent aujourd'hui au lancement de la Commission sur l'éducation à la petite enfance. « Il y a vingt ans, guidés par l'ambition de permettre à nos enfants de vivre dans une société plus juste, nous avons conçu et adopté une politique qui puisse leur offrir, au moment crucial de la jeune enfance, une éducation de qualité. Vingt ans plus tard, il est opportun d'évaluer le chemin parcouru et de vérifier dans quelle mesure ce parti pris en faveur des enfants et de l'égalité des chances s'est concrétisé. »

Le ministre de la Famille et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, était également présent au lancement de ce matin. « Je salue l'initiative de l'Association québécoise des centres de la petite enfance. Le développement global de tous les enfants est une responsabilité collective qui interpelle à la fois les individus et les organisations. Je souhaite que nous poursuivions le travail amorcé avec la collaboration de tous les partenaires afin de bâtir une société où chacun a une réelle chance de développer son plein potentiel. »

Une commission indépendante, non partisane, citoyenne et rassembleuse

À l'origine de la démarche, et avec pour objectif d'en assurer l'indépendance, l'AQCPE a confié la responsabilité des opérations et du secrétariat de la Commission à l'Institut du Nouveau Monde (INM), une organisation sans but lucratif dont la mission est d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique.

« Nous nous engageons, dans le cadre de cette démarche, à favoriser l'expression des points de vue les plus diversifiés sur les enjeux soulevés et la participation des citoyens, des experts et des groupes de tous les horizons », a déclaré le directeur général de l'INM, M. Michel Venne. « Nous accompagnerons les commissaires dans l'application des règles de l'art et de l'éthique de la participation publique tout au long du processus. »

Le président de la Commission, M. André Lebon, assurera lui aussi l'indépendance de la démarche. Pour l'assister dans son mandat et produire un rapport comprenant un bilan de la situation et des recommandations portant sur l'éducation à la petite enfance au Québec, il sera accompagné de deux commissaires, Mme Martine Desjardins et Me Pierre Landry. « Notre mission est d'écouter, de favoriser la participation d'un grand nombre de citoyens et d'analyser ce qu'ils nous diront afin de dégager des pistes d'action qui pourront stimuler un débat sur les orientations à prendre pour les 20 prochaines années en matière d'éducation à la petite enfance. »

Toute la documentation et le calendrier de tournée de la Commission seront disponibles à l'adresse suivante : www.commissionpetiteenfance.com La Commission débutera officiellement ses activités de consultation le 12 octobre prochain.

À propos de l'AQCPE

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPE est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

À propos de l'INM

L'Institut du Nouveau Monde est une organisation non partisane dont la mission est d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

- 30 -

Contact et informations:

Marie-Pier Côté, attachée de presse
Commission sur l'éducation à la petite enfance
Cell.: 418 999-4847 | mpcote@tactconseil.ca

Roxane Fafard, conseillère principale Communications et relations publiques
Association québécoise des centres de la petite enfance
Cell. : 438 837-6700 | roxane.fafard@aqcpe.com

Sophie Séguin, directrice des communications
Institut du Nouveau Monde
Cell.: 514 943-7893 | sophie.seguin@inm.qc.ca